LA FICHE PÉDAGOGIQUE

L'origine fait partie des trois premiers critères de saisine du défenseur des droits dans l'emploi public entre 2018 et 2020. La formation des acteurs des ressources humaines est un préalable et une condition de la mise en œuvre des obligations légales en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Ce module permet de prendre conscience des différentes formes que peuvent prendre les discriminations racistes et antisémites, d'interroger les pratiques RH et de construire des outils de gestion plus inclusifs pour ne plus rien laisser passer.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Organiser le signalement des situations racistes et/ou antisémites et savoir appliquer les sanctions contre les infractions
- Savoir traiter les situations de racisme et d'antisémitisme avec l'auteur et avec la victime: savoir identifier et analyser les situations de racisme et d'antisémitisme et prévenir les risques de racisme et d'antisémitisme
- Construire un plan d'action pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme
- Participer à la promotion de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

- 1. Réactivation des acquis du module "Les fondamentaux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme"
- 2. Le rôle des RH dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- 3. Le traitement de situations (1): savoir détecter et identifier les faits
- 4. Le traitement de situations (2) : réagir

Pause

- 5.Synthèse de la matinée
- 6. Le traitement de situations (3) : accueil de la parole et signalement
- 7. Traiter un signalement : introduction à l'enquête interne et rappel des sanctions
- 8. Les outils pour promouvoir la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au sein de sa structure
- 9. Construire un plan d'action inclusif

Conclusion et évaluation

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible: acteurs des ressources humaines

Modalité : présentiel



Durée: 6h00



Prérequis :

- avoir suivi la formation "Les fondamentaux de la lutte
- avoir suivi la formation Les fondamentaux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme"

 Avoir suivi la formation "Les droits et les obligations des agents publics en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme"
- ou attester de connaissances dans ce domaine via d'autres formations ou par son expérience professionnelle.



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum

Lieux possibles de réalisation de la formation Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT.ES

Cette formation est animée par des expert·es de la lutte contre les discriminations au travail, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.





AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant es et échanger.